

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2020)

Heft: 5: Edition spéciale à l'occasion des 25 ans d'Aide et soins à domicile Suisse

Artikel: Ils sont le passé et le présent de l'association

Autor: Morf, Kathrin / Meier, Karin / Mazenauer, Beatrice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-928294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ils sont le passé et le présent de l'association

Aide et soins à domicile (ASD) Suisse a 25 ans et en ce quart de siècle, plusieurs personnes ont marqué l'association faîtière. Le «Magazine ASD» s'est entretenu avec d'anciennes présidentes et l'actuel président, avec la directrice ainsi qu'avec un représentant de la Suisse romande, du Tessin et de la Confédération. Ils expliquent pourquoi ils se sont engagés pour ASD Suisse, quels ont été les moments forts et les plus grands défis de leur mandat – et ce qu'ils souhaitent à l'association à l'occasion de son anniversaire.

Textes: Kathrin Morf et Karin Meier; Photos: Pia Neuenschwander/màd

«J'ai appris tous les jours quelque chose de nouveau»



Madame Mazenauer, pourquoi vous êtes-vous engagée pendant 20 ans pour Aide et soins à domicile (ASD) Suisse?

C'est de la pure curiosité qui m'a motivée au début. Je voulais savoir s'il était encore possible, dans les années 1990, d'ancrer un nouveau fournisseur de prestations au niveau national dans le système de santé. Et nous y sommes parvenus. Ensuite, je me suis demandé s'il était possible d'uniformiser, comme souhaité, les nombreuses manières de travailler dans le domaine de l'aide et des soins ambulatoires. A mon avis, cela n'a que partiellement fonctionné. Troisièmement, j'ai toujours été très motivée par le fait que l'aide et les soins à domicile sont non seulement une alternative intelligente à un séjour en milieu stationnaire, mais aussi l'alternative que

la population aimerait avoir. Quatrièmement, si je suis restée si longtemps à l'ASSASD c'est parce que j'avais constamment un nouveau défi à relever. Comme la branche était en constante évolution, je n'ai pas eu à changer de travail. J'ai appris tous les jours quelque chose de nouveau. Si cela n'avait pas été le cas, je serais tout de suite partie.

Quels ont été les points forts de votre mandat?

Permettez-moi de vous donner six exemples parmi tous les points forts. Tout d'abord, j'ai été très heureuse que notre association ait pu s'opposer à l'initiative parlementaire de Rychen. Pour Aide et soins à domicile, qui était alors un petit prestataire de services qui ne s'était pas encore établi au niveau national, ce succès a été remarquable. Une deuxième victoire a été le fait nous avons réussi à éviter qu'une taxe sur la valeur ajoutée soit prélevée sur les prestations d'aide et de soins à domicile. Un autre moment important a été lorsqu'en 2002, les délégués ont clairement accepté l'introduction de RAI-HomeCare; Aide et soins à domicile se dotait enfin d'un instrument d'évaluation uniforme des besoins. Quatrièmement, j'ai été extrêmement satisfaite lorsqu'en 2010, il a enfin été possible de conclure une convention administrative avec les assureurs, valable pour l'ensemble de la Suisse. Cinquièmement, les trois congrès d'Aide et soins à domicile ont été des expériences absolument positives. Non seulement ils étaient passionnants, mais ils étaient aussi tournés vers l'avenir. En 1997, par exemple, nous avons parlé de l'importance d'un instrument uniforme pour évaluer les soins requis, en 2003 nous avons pu faire un bilan quant à l'introduction de

RAI-HomeCare, et en 2010, les premières évaluations des données concernant la qualité ont été présentées. Pour terminer, je voudrais mentionner que j'ai toujours apprécié de travailler avec les présidentes Eva Segmüller et Stéphanie Mörikofer-Zwez ainsi qu'avec l'ensemble du personnel du Secrétariat central. Grâce au travail d'équipe, nous avons atteint beaucoup de nos objectifs, ce qui n'allait pas de soi compte tenu du rythme effréné avec lequel a évolué le système de santé.

Et quels ont été les plus grands défis de votre mandat?

Il s'agit en partie des mêmes que les points forts mentionnés ci-dessus. Le chemin difficile qui mène à la réussite d'un projet, c'est toujours comme un roman policier, avec beaucoup de suspens. Un projet n'aboutit que grâce aux années de travail acharné des nombreuses personnes impliquées. Nous avons dû faire preuve de beaucoup de persuasion non seulement à l'externe, mais aussi à l'interne de l'association. La situation était rendue encore plus difficile par l'hétérogénéité des services d'aide et de soins à domicile qui restait un grand défi. Au début, je pensais un peu naïvement qu'il suffisait de normaliser le début du processus – l'évaluation des besoins – et la fin – le financement – pour normaliser également les processus intermédiaires. Il n'a toutefois pas été possible jusqu'à maintenant de parvenir à une réglementation uniforme du financement. Et malgré l'évaluation uniforme des besoins, les organisations d'aide et de soins à domicile disposent d'une énorme marge de manœuvre qui leur permet de réinventer sans cesse la roue inutilement. Ne me comprenez pas mal: certaines différences sont justifiées et importantes dans notre fédéralisme. Mais je trouve qu'il ne faut pas réinventer le monde encore et encore dans tant de domaines. De plus, les différences sont renforcées par le Röstigraben, qui sépare deux philosophies souvent complètement différentes. Et parfois, au sein d'un canton, chaque commune fait même sa propre cuisine. Il serait bon qu'on regarde plus loin que le bout de son nez et qu'on trouve dans l'échange la meilleure solution pour chacun des problèmes qui se posent.

En 2017 vous déclariez dans une interview: «Le citron est pressé, il n'est plus possible d'économiser dans les soins à domicile». La pression économique sur les soins à domicile n'a pourtant jamais cessé d'augmenter. A l'occasion de l'anniversaire d'ASD Suisse, que lui souhaitez-vous en matière de finances et d'autres sujets?

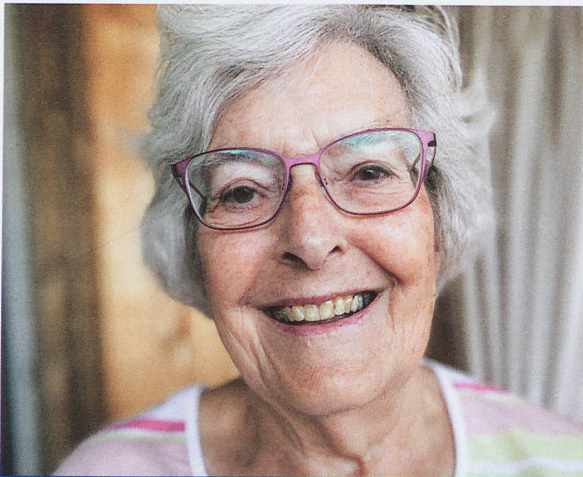
Depuis 25 ans, je ne comprends pas pourquoi les politiciens continuent à vouloir faire des économies avec l'aide et les soins à domicile qui, depuis longtemps, ne représente qu'environ deux pourcents du coût total de l'assurance-maladie. Qu'est-ce que vous économiserez dans l'ensemble du système de santé si vous économisiez vingt ou trente pourcents dans les soins à domicile? Cela ne ferait que démotiver le personnel et multiplier les coûts en milieu stationnaire. Il semble

Beatrice Mazenauer, secrétaire centrale de 1995 à 2015

Beatrice Mazenauer, 69 ans, docteur en droit et diplômée en management d'associations à but non lucratif, a travaillé notamment en tant que secrétaire centrale de «insieme», la Fédération suisse des associations de parents de personnes en situation de handicap mental, avant de devenir en 1995, la secrétaire centrale de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD). Depuis qu'elle a pris sa retraite après vingt ans au sein de l'organisation faitière, elle a occupé plusieurs postes comme bénévole ou dans des fonctions honorifiques. Elle enseigne par exemple l'allemand aux personnes issues de la migration et elle est vice-présidente du conseil d'administration du «Heimgarten» à Berne, un centre de suivi et un groupe de vie pour jeunes femmes en difficulté. En tant que membre du comité de l'association «westkreis6», elle s'engage également pour la promotion de la culture de quartier dans la ville de Berne. Et comme membre du comité de l'association mediCuba-Suisse, elle est responsable des projets pour les personnes âgées à Cuba; dans ce contexte, elle a des contacts avec des collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile en Suisse, en Espagne et au Canada [plus d'informations à ce sujet dans un prochain numéro]. Elle est également membre de la coopérative de l'Aide et soins à domicile Berne.

plus facile pour les politiciens et les assureurs-maladie de s'attaquer à l'aide et les soins à domicile plutôt qu'aux médecins, par exemple, qui sont connus pour leur forte cohésion. La branche de l'aide et soins à domicile devrait donc se considérer de plus en plus comme une seule entité – et il ne s'agit pas seulement d'en être convaincu mais aussi de le montrer dans les actions politiques. En outre, je souhaite qu'ASD garde sa souplesse: les établissements médico-sociaux (EMS) qui, dans les années 90 étaient très rigides, sont devenues plus souples. Ils offrent désormais à la nouvelle génération de personnes âgées ce qu'elles souhaitent: des soins et un accompagnement de qualité dispensés par ASD ainsi qu'une vie autodéterminée à leur domicile. C'est pourquoi je souhaite qu'ASD puisse faire le poids par rapport à d'autres fournisseurs de prestations tels que les EMS et reste souple afin de répondre aux souhaits des futurs séniors. De plus, j'espère que je rencontrerai du personnel compétent lorsqu'à mon tour j'aurai besoin d'aide et de soins à domicile. J'espère qu'ASD sera alors active dans une société où les soins et l'accompagnement sont garantis pour tous. Et j'espère que l'ASD recrutera ensuite son personnel soignant en Suisse ou, mieux encore, qu'il le formera lui-même. Il ne faut pas recruter des professionnels dans un autre pays où ils feront alors défaut. Enfin, je souhaite que toute la société prenne conscience que les professionnels de l'aide et des soins à domicile sont de plus en plus importants. Parce que de plus en plus de personnes vieillissent et que les technologies modernes telles que les robots ne pourront jamais remplacer complètement les infirmières et infirmiers.

«L'aide et les soins à domicile mérite une reconnaissance encore plus large»



Eva Segmüller, présidente de 1995 à 2002

Eva Segmüller, 88 ans, a été la première présidente de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile – aujourd'hui Aide et soins à domicile Suisse. Elle a exercé cette fonction depuis la création de l'association en 1995 jusqu'en 2002. Elle a été conseillère nationale (PDC, St-Gall) de 1979 à 1995 et a présidé le PDC Suisse de 1987 à 1992. Elle vit aujourd'hui à Uster, dans le canton de Zurich.

Madame Segmüller, pour quelles raisons vous êtes-vous engagée en tant que première présidente de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)?

Au Conseil national, je me suis investie en faveur de la politique de santé. Etant mariée à un médecin, j'avais pu constater que tout ce qui concerne des prestations prises en charge par une assurance-maladie, fonctionne bien avec une bonne organisation. Les soins prodigués en dehors de l'hôpital, en revanche, n'étaient organisés qu'au niveau régional, voire local, aussi d'un point de vue financier. Je voulais que cette situation change. Je me suis engagée pour créer une organisation faîtière nationale afin que les soins ambulatoires soient inclus dans le catalogue de l'assurance-maladie de base.

Quelles ont été les meilleures expériences réalisées durant votre mandat?

Il y en a plusieurs. Tout d'abord, je suis heureuse que l'ASSASD ait été créée. Avec elle, j'ai contribué à mettre en place une structure qui n'existait pas auparavant et qui, en plus, est très appréciée par la plupart des gens. Les politiciens n'ont pas tous connu un tel succès. Quelques jours seulement après la création de l'ASSASD, la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) a été adoptée par le peuple avec un score serré. Je suis convaincue que la majorité a été atteinte parce que la

loi soumise à votation prévoyait que les prestations de soins à domicile soient couvertes par l'assurance de base. Parmi mes plus belles expériences durant ma présidence figure aussi le fait que j'ai eu la chance de pouvoir compter sur deux personnalités extraordinaires pour assurer le fonctionnement de l'association. En Beatrice Mazenauer, j'ai trouvé une perle pour le poste de secrétaire centrale; sans elle, mon travail aurait été beaucoup plus difficile. J'ai également fait un excellent choix en proposant Stéphanie Mörikofer pour me succéder à la présidence de l'ASSASD. Je voulais absolument une femme hautement qualifiée et j'ai longuement planifié la passation du témoin. Je n'ai pas été déçue.

Et quels ont été les plus grands défis à relever durant votre présidence à l'ASSASD?

Certainement le financement des prestations qui a nécessité toute mon attention dès le début de mon mandat, et qui est resté un thème récurrent durant toutes mes années à la présidence. En mars 1995, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) décidait de réduire les subventions fédérales rétroactivement au début de l'année et voulait tenir à l'écart les prestations d'économie domestique de la LAMal. Les thèmes pour lesquels il fallait s'engager se sont ensuite enchaînés sans relâche.

Que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile Suisse à l'occasion de son anniversaire?

L'association mérite une reconnaissance encore plus large. Parce qu'elle représente une façon d'aborder et de résoudre un problème qui est appréciée par la population. Je souhaite également que l'association continue à avoir à sa tête des personnalités suffisamment fortes pour faire valoir ses intérêts. Deux femmes ont d'abord présidé l'association, maintenant c'est un homme qui le fait. J'espère que la prochaine présidence d'Aide et soins à domicile Suisse reviendra à une femme. Les soins sont encore en grande partie une affaire de femmes, c'est pourquoi il faut une femme à sa tête.

Walter Suter

Peu avant la clôture de la rédaction, la Direction a appris le décès de Walter Suter survenu le 28 septembre 2020. ASD Suisse et la rédaction présentent leurs sincères condoléances à son épouse et à ses proches. Walter Suter avait succédé à Stéphanie Mörikofer-Zwez en tant que président de l'association faîtière nationale. L'ancien conseil d'Etat zougais avait présidé ASD Suisse de 2011 à mai 2019.

«Mes défis ont été l'introduction de RAI-HomeCare et le financement des soins»

Madame Mörikofer-Zwez, pourquoi vous êtes-vous engagée pendant neuf ans pour l'Aide et soins à domicile Suisse?

En plus d'avoir été membre du conseil d'administration de l'association argovienne d'Aide et soins à domicile, mon mari a été président pendant 15 ans d'Aide et soins à domicile de Kaiseraugst où nous vivons. C'est ainsi que mes premiers contacts avec l'association se sont développés. C'est aussi à cette époque que j'ai compris l'importance de son fonctionnement. Ces connaissances m'ont été très utiles lors que j'ai pris la direction en 1993 du département de la santé du canton d'Argovie et que je me suis occupé de la promotion des soins ambulatoires et de l'accompagnement. En 2001, peu après mon départ du gouvernement, on m'a demandé de succéder à Eva Segmüller, la présidente fondatrice de l'Association suisse d'Aide et soins à domicile. J'ai accepté avec grand plaisir de relever ce défi. Grâce à mon expérience de cheffe du département de la santé, j'étais sûre de pouvoir mettre à profit mes connaissances et mes bonnes relations politiques en faveur d'Aide et soins à domicile (ASD).

Quels ont été les points forts de votre mandat?

Les réunions avec les responsables d'Aide et soins à domicile de l'opérationnel ont toujours été essentielles et passionnantes. La transmission des savoirs rendue possible grâce à ces réunions a constitué une base extrêmement importante pour le travail au sein du Comité et du secrétariat central. Ces relations ont permis de mettre en place les congrès d'ASD en 2003 et en 2010 auxquels j'ai pu contribuer. L'étude réalisée en 2009 sous la direction du professeur Pasqualina Perrig-Chiello sur le thème des «proches aidants» en Suisse alémanique, «Swiss Age Care 2010», est aussi un souvenir marquant. Cette étude a ensuite été complétée par une en Suisse romande et au Tessin. Les résultats ont mis en évidence le rôle important, mais aussi pesant, des proches aidants et ont lancé un débat politique qui est toujours d'actualité.

Quels ont été les plus grands défis de votre mandat?

Les deux plus grands défis ont certainement été l'introduction de RAI-HomeCare et le débat politique sur le financement des soins. J'ai pris en charge l'introduction de RAI-HomeCare en 2002, en estimant qu'il faudrait environ trois à quatre ans pour la mettre en œuvre à l'échelle nationale. Lorsque j'ai quitté la présidence en 2011, l'introduction était presque complète. Nous avons pu intégrer de nombreuses préoccupations d'ASD dans la conception. Les facteurs décisifs à cet égard ont été, d'une part, le lobbying in-



Stéphanie Mörikofer-Zwez, présidente de 2002 à 2011

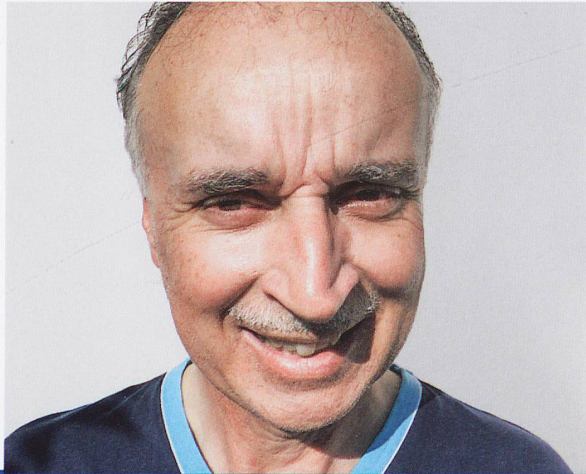
Après des études de biochimie à l'Ecole Polytechnique de Zurich et un doctorat à l'Université de Berne, Stéphanie Mörikofer-Zwez a enseigné à l'Université de Bâle. En outre, elle a occupé le poste de cheffe du département de la santé puis celui des finances du canton d'Argovie. A 77 ans, elle consacre aujourd'hui la majorité de son temps à sa famille. Après neuf ans de présidence à l'Association suisse d'Aide et de soins à domicile suisse, l'habitante de Kaiseraugst a démissionné en 2011.

tensif, dans lequel mes contacts au Parlement m'ont beaucoup aidée, et, d'autre part, le syndicat pour le financement des soins. Dans ce groupement, initié par ASD, les prestataires de soins se sont d'abord organisés avant d'être rejoints par les organisations du «côté client». Parce que nous nous sommes exprimés d'une seule et même voix au Parlement, il était difficile de ne pas nous entendre. Les décisions contestables n'ont toutefois pas pu être complètement évitées. Un exemple est l'ajustement périodique des cotisations d'assurance maladie à l'évolution des coûts, qui a été rejeté par le Parlement. Dans l'ensemble, le règlement actuel représente néanmoins un grand pas en avant par rapport à la situation initiale, où ASD recevait des caisses-maladie neuf francs par heure de soins sur une base volontaire et où les résidents des EMS devaient payer eux-mêmes une grande partie des soins.

Que souhaitez-vous à ASD Suisse à l'occasion de son anniversaire?

Je lui souhaite du courage pour faire face aux changements et beaucoup de succès pour les 25 prochaines années. La population suisse a besoin d'un service d'aide et soins à domicile à but non lucratif.

«Mes mandats m'ont permis de rencontrer des gens extrêmement engagés»



Peter Mosimann, membre du Comité de 2005 à 2019, vice-président de 2007 à 2019

Aujourd'hui, à 61 ans, Peter Mosimann profite du temps retrouvé pour se consacrer au tennis et à la marche, ses passions. Concerts, cours en musicologie, il s'adonne également des activités culturelles en lien avec la musique. Toujours actif, il siège dans plusieurs conseils d'administration comme dans celui de RPSA (Résidences Prendre Soins et Accompagner) qui s'occupe de la gestion de trois EMS à Genève ou encore, depuis 2019, dans celui de BESA AG et Q-Sys, entreprises actives dans les soins. Depuis 2018, Peter Mosimann est aussi membre du Comité de la Fédération Genevoise des EMS.

Monsieur Mosimann, pourquoi vous êtes-vous engagé pendant 14 ans pour Aide et soins à domicile Suisse, respectivement pour l'antenne romande de l'organisation faïtière?

Je souhaitais pouvoir relayer non seulement la sensibilité romande au sein du Comité (ce qui était déjà le cas avec mes augustes prédécesseurs), mais je désirais aussi retransmettre la spécificité de Genève, qui possède une attention et une sensibilité au maintien à domicile bien développées et souvent à l'avant-garde (par exemple, fusion des organismes d'Aide et soins à domicile en un seul organisme privé, puis public, promotion de la mobilité douce et informatique nomade pour accompagner les professionnels à domicile). J'ai la fierté et l'honneur d'avoir été le premier représentant ainsi que le premier vice-président genevois au sein du Comité.

Quels ont été les points forts de votre mandat?

Un des points forts a été de pouvoir contribuer à ce qu'Aide et soins à domicile ne sorte pas amoindrie du nouveau régime de financement des soins dans le cadre de la réforme de 2011. Autre expérience significative: J'ai eu la chance également d'avoir pu coprésider les nombreuses réunions et groupes de travail avec santéuisse qui ont conduit à la première convention administrative nationale avec les assureurs en 2010. Enfin, un autre fait marquant a été la rencontre, tout au long de mes mandats, avec des personnes remarquables et extrêmement engagées, tant au comité qu'à la direction à Berne ou lors des assemblées générales/assemblées de délégués.

Quels ont été les plus grands défis de votre mandat?

Un des défis majeurs à mes yeux a été de contribuer à ce qu'Aide et soins à domicile soit reconnue et entendue au niveau fédéral, tant des autorités et du Parlement, mais aussi au niveau des assureurs et des autres organisations

Annonce



Une énergie nouvelle pour le corps, l'esprit et l'âme

Une hospitalité chaleureuse, des cours bien conçus et des locaux pour vos manifestations.

FORMATIONplus

réseau oecuménique
suisse de la
formation continue

www.formationplus.ch

faitières. Par ce biais-là, défendre les collaboratrices et collaborateurs d'Aide et soins à domicile qui vont tous les jours, qu'il vente, pluie, neige, dans le froid ou sous la canicule, au domicile de leurs bénéficiaires. La contribution majeure et extraordinaire durant le COVID-19 l'a amplement démontré.

Que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile Suisse à l'occasion de ses 25 ans?

Je lui souhaite de fêter encore bien des anniversaires et de devenir un partenaire incontournable du système de santé, et de cette manière, de pouvoir bénéficier d'une sécurité au niveau du financement des soins dans les réformes nécessaires à venir. Il ne faudrait en aucun cas que l'effet de remerciements du COVID-19 s'estompe. Je souhaite aussi que l'ensemble du système de santé soit adapté à la trajectoire de vie des citoyens et que les nombreuses possibilités de synergie entre les divers fournisseurs de prestations (publics et privés) soient pleinement exploitées. Finalement, je milite en faveur d'une loi fédérale pour la santé et non contre la maladie.

Annonce



publicare

Enthousiasmer les clients par l'excellence du service.

Publicare est le plus grand fournisseur de dispositifs médicaux et prestataire de services afférents de Suisse dans les domaines de l'incontinence, des appareillages de stomie et de trachéotomie ainsi que du soin des plaies.

- Livraison gratuite, rapide et discrète
- Conseil personnalisé
- Facturation directe au payeur

Visitez notre boutique en li que!
www.publicare.ch

Publicare AG
Vorderi Böde 9
5452 Oberrohrdorf
Téléphone 056 484 15 00

HÖGG LIFTSYSTEME

REPRÉSENTANT SODIMED
CH-1032 ROMANEL
TÉL. 021 310 06 06

MONTE-ESCALIERS

FAUTEUILS ÉLÉVATEURS
ÉLÉVATEURS POUR FAUTEUIL ROULANT
ASCENSEURS VERTICAUX

www.hoegglift.ch

SWISS ENGINEERING +

Monté dans 2 semaines

«Au début des années 90, environ 400 questions étaient en suspens dans les dossiers de l'aide et des soins à domicile»



François Huber, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales de 1971 à 2007

François Huber, 75 ans, a commencé à travailler pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en 1971. En 1990, il a été nommé chef de la section des prestations complémentaires et des questions liées à la vieillesse, responsable de l'aide aux personnes âgées, avec comme principal dossier l'aide et les soins à domicile. Aujourd'hui, le retraité a pour hobby la randonnée, la cuisine et les promenades quotidiennes avec son chien Vanjo; il aime voyager – et s'occuper de ses petites-filles Melina et Amelia. Il n'a actuellement plus aucun lien direct avec l'aide et les soins à domicile. Lors de ses promenades avec Vanjo, il croise cependant régulièrement des voitures de l'Aide et soins à domicile «avec le logo uniforme introduit avec succès par l'Aide et soins à domicile Suisse», précise-t-il.

Monsieur Huber, que pensez-vous du fait que dans le milieu de l'aide et des soins à domicile, on vous nomme encore parfois «Monsieur Aide et soins à domicile», celui qui a eu une influence décisive sur le financement de l'aide et des soins à domicile?

J'en suis heureux, et même très impressionné. En tant que cadre moyen du grand OFAS, j'avais un très large champ d'action – car le libellé de l'article 101^{bis} de la LAVS sur les subventions pour l'aide à la vieillesse était très large. Le fait que j'ai également joué un rôle de premier plan dans d'autres objets et que j'avais par conséquent une position forte au sein de l'OFAS y a également contribué. Cela s'applique, par exemple, aux prestations complémentaires avec leurs 2^e et 3^e révisions ou aux négociations sur l'Espace économique européen (EEE) dans lesquelles j'ai participé à la non-exportation des prestations complémentaires – et à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, j'ai contribué à ce

que tous les bénéficiaires des prestations complémentaires reçoivent un cadeau de 700 francs.

Quels ont été les points forts de votre collaboration avec l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile?

Lorsque j'ai repris l'aide à la vieillesse au début des années 1990, environ 400 questions étaient en suspens dans les dossiers de l'aide et des soins à domicile – et à la fin des années 1990, il n'en restait plus aucune. Les organisations d'aide et de soins à domicile ont donc finalement obtenu à temps leurs subventions AVS. Ce fut certainement un moment fort de ma collaboration avec l'ASSASD. Une autre a été lorsque nous avons pu modifier avec succès les directives administratives. L'ensemble de la masse salariale de l'organisation d'aide et de soins à domicile était désormais déterminant pour les subventions qui seraient octroyées. Il n'existait plus de distinction entre le travail de bureau et le travail sur le terrain. Comme moments forts, je voudrais également mentionner mes allocutions lors de nombreuses manifestations dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. J'ai par exemple pris la parole à Belp, dans le canton de Berne, devant un public de plus de 400 personnes. Enfin, le moment marquant de mon mandat a été la remise du prix de l'Aide et soins à domicile par la Fondation intercantonale d'Aide et de soins à domicile à Sarnen, dans le canton d'Obwald. Le premier prix a été décerné à Eva Segmüller, présidente fondatrice de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile.

Quels ont été les plus grands défis de cette collaboration?

Le plus grand défi a été le regroupement – heureusement largement réussi – du paysage fragmenté de l'Aide et soins à domicile (ASD) au niveau local, cantonal et national. Au début de mon travail, il régnait une grande hétérogénéité dans ce secteur, par exemple en ce qui concerne l'organisation de l'aide à domicile, de l'aide familiale et des soins infirmiers. Bien entendu, ce défi n'aurait pas pu être relevé sans le soutien de nombreux responsables de l'aide et des soins à domicile engagés dans les différents cantons.

Et que souhaitez-vous à ASD Suisse pour son 25^e anniversaire?

Je lui souhaite que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs puissent le plus rapidement possible s'occuper à nouveau de leurs clients sans masque, le monde ayant enfin surmonté la pandémie du COVID-19.

«Si personne n'ose faire quoi que ce soit, Aide et soins à domicile ne se développera plus»

Monsieur Balestra, pourquoi vous êtes-vous engagé depuis 2014 pour l'Aide et soins à domicile Suisse?

Je m'engage à ce que la voix du Tessin soit entendue dans l'organisation faîtière et dans les organes fédéraux. J'ai également participé aux groupes de travail d'Aide et soins à domicile avant 2013, ce que j'ai beaucoup apprécié. Lorsque le Comité a voulu m'élire vice-président en 2019, j'étais un peu mal à l'aise au début à l'idée d'être le premier citoyen tessinois à occuper ce poste. Cependant, j'ai été heureux de recevoir un soutien important de la Conférence régionale romande et tessinoise (CRRT) et du Comité. Aujourd'hui, je suis très heureux d'avoir accepté cette fonction. Parce que je veux renforcer l'Aide et soins à domicile dans toute la Suisse et parce que je suis convaincu que les soins et l'assistance à domicile sont l'avenir des soins de santé.

Quels ont été les points forts de votre mandat jusqu'à maintenant?

L'un des moments forts a certainement été mon élection en tant que vice-président. La nouvelle version du Manuel Finances a aussi été source de satisfaction. Il permet que l'aide et soins à domicile puisse accéder à l'avenir à des données comparables dans toute la Suisse. A cet égard, je me réjouis également de la création des instruments InterRAI et du pool de données HomeCareData. Une base de données uniforme présente un grand potentiel pour la recherche, pour la planification à long terme des cantons et des communes, pour l'image de l'association – et pour toutes les négociations des organisations d'Aide et soins à domicile avec les autorités et les politiques.

Et quels ont été les plus grands défis?

Le premier a été et est de convaincre toutes les organisations d'Aide et soins à domicile des innovations telles que les instruments InterRAI. Certaines ne voient que le travail supplémentaire immédiat – et non les grands avantages que l'instrument apportera dans quelques années. On m'a déjà traité de fou une fois parce que je voulais participer à une phase pilote pour une innovation. Si personne n'osait plus faire quoi que ce soit, Aide et soins à domicile ne se développerait plus jamais. Un deuxième défi consistait à m'exprimer en allemand ou en français sur des sujets complexes. Cette difficulté tend toutefois à s'atténuer. Le troisième a été relevé lorsque la pandémie COVID-19 a frappé le Tessin, le premier canton à être durement touché. Je devais m'occuper à la fois de la coordination de crise cantonale et remplir mes obligations nationales. Il était toutefois important que je parle à mes collègues des autres cantons des premières expériences d'Aide et soins à domicile du Tessin afin qu'ils



Gabriele Balestra, membre du Comité depuis 2013 et vice-président depuis 2019

Gabriele Balestra, 51 ans, titulaire d'un diplôme en économie et d'un MAS en management de la santé, a d'abord travaillé comme conseiller en crédit à l'UBS puis comme responsable financier chez Swisscom pour le Tessin et la Suisse centrale. Il a rejoint l'ALVAD (Associazione Locarnese e Valmaggese di Assistenza e cura a Domicilio) en tant que directeur en 2000.

puissent se préparer au mieux. Un quatrième défi concerne le financement futur des soins: le système actuel comporte le risque de fausses mesures d'incitations. J'espère que les responsables politiques pourront introduire un financement uniforme des services ambulatoires et hospitaliers (EFAS) à la satisfaction de tous les prestataires de services.

Que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile à l'occasion de son anniversaire?

La pandémie a prouvé à de nombreuses personnes que l'association joue un rôle important dans le système de santé. Je lui souhaite que cette reconnaissance demeure et même augmente. Et que les politiques la perçoivent comme un prestataire de service central qui doit être financé de manière adéquate. A cet égard, j'espère également qu'Aide et soins à domicile sera indemnisé à l'avenir pour davantage de prestations dans les domaines de la coordination, de la réhabilitation et de la prévention. Il est également important que l'association continue à se développer afin de maintenir sa forte position dans la branche. Comme les soins intégrés prennent de plus en plus d'importance, les différents prestataires de services doivent collaborer étroitement – et faire preuve d'unité afin de se faire entendre le mieux possible par les politiques et les autorités.

«Nous avons considérablement renforcé notre position»



Marianne Pfister, directrice depuis 2015

Marianne Pfister a 58 ans et vit à Bâle. Elle a suivi une formation d'infirmière en psychiatrie, des études de droit et une formation postgrade de master en Health Administration (MHA). Avant de devenir directrice d'Aide et soins à domicile Suisse en 2015, elle a travaillé, entre autres, pour l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Madame Pfister, pourquoi vous êtes-vous engagée depuis cinq ans pour Aide et soins à domicile Suisse?

C'est merveilleux que ma mère, qui est âgée, puisse encore vivre dans son appartement grâce à l'Aide et soins à domicile (ASD). En tant que directrice, je peux contribuer à ce que le plus grand nombre de personnes puissent bénéficier des prestations d'ASD. L'association influence en effet les conditions-cadres qui sont nécessaires pour que tous les collaborateurs d'Aide et soins à domicile puissent continuer à exercer leur travail de manière professionnelle. J'apprécie également le grand dynamisme que mon travail m'apporte, mon équipe formidable à la Direction ainsi que la collaboration enrichissante avec le Comité.

Quels ont été les points forts de votre mandat jusqu'à maintenant?

Nous avons renégocié avec l'Assurance Invalidité les tarifs de l'aide et soins à domicile pour les enfants et une nouvelle convention tarifaire est en place depuis 2019. Les prestations de soins pour les enfants sont enfin mieux rémunérées. La convention est un grand succès même si des négociations seront à nouveau nécessaires dès que l'évaluation en cours sera terminée. Un autre point fort est qu'ASD est capable de contribuer dès le début au développement de nouveaux modèles de soins. L'adoption de certaines mesures qui ont permis de renforcer considérablement la po-

sition d'ASD a également été marquante. En 2017, ASD Suisse a lancé une identité de marque homogène. En renforçant notre marque et en agissant comme une seule entité, nous élargissons également notre influence politique. Nous avons aussi augmenté de 80 % les ressources allouées au travail politique à la direction en 2016 et créé un comité consultatif composé de politiciens du Parlement national. Cela nous permet de nous impliquer davantage dans le débat politique sur la question des soins et de l'assistance à domicile. Nous avons ainsi pu contribuer à la proposition indirecte pour l'initiative pour des soins infirmiers forts et exercer une influence majeure sur la recherche d'une solution au chaos autour de la LiMA. En outre, nous avons créé le ressort «Bases et développement» qui travaille sur les fondements dans les domaines de la formation, de la qualité et de la santé en ligne et qui fait avancer la collecte uniforme de données pour les soins ambulatoires. Cela renforce notre position vis-à-vis de la politique et des autorités. On doit en effet pouvoir identifier précisément ses prestations afin de revendiquer leur financement approprié.

Et quels ont été les grands défis?

En général, avec des ressources limitées, c'est un grand défi pour ASD Suisse de répondre favorablement aux nombreuses demandes. La réduction incompréhensible des contributions des caisses-maladie par le Conseil fédéral aux prestations d'aide et soins à domicile a constitué un défi majeur. ASD Suisse a fait tout son possible pour que le financement résiduel couvre entièrement les déficits financiers qui pourraient survenir. Enfin, un autre défi majeur à tous les niveaux de l'aide et soins à domicile a été la pandémie de COVID-19. Pendant cette période, nous passons au crible les informations et les mesures prises par la Confédération et nous filtrons ce qui est essentiel pour nos membres. Par ailleurs, ASD informe régulièrement tous les membres de l'actualité et émet des recommandations pour l'application des lignes directrices de l'OFSP. Ceci afin que les organisations d'Aide et soins à domicile puissent se concentrer pleinement sur leur travail.

Et que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile à l'occasion de son anniversaire?

Mon souhait est que chaque personne en Suisse puisse aussi bénéficier d'une prise en charge et d'un soutien complets là où elle se sent chez elle. Avec l'équipe d'ASD Suisse, je vais travailler dur pour que les conditions-cadres le permettent. Nous continuerons à nous battre pour que l'Aide et soins à domicile dispose de suffisamment d'argent et de spécialistes pour prodiguer des soins de qualité à tous. Ce n'est pas un souhait d'anniversaire, c'est une promesse!

«La grande reconnaissance envers le personnel soignant marque le début de mon mandat – c'est magnifique!»

Monsieur Heiniger, pourquoi êtes-vous engagé depuis 2019 pour Aide et soins à domicile Suisse?

Je tiens à m'engager à défendre une cause qui est judicieuse et importante pour la société. Aide et soins à domicile (ASD) l'est sans aucun doute. Elle garantit aux personnes des soins et un accompagnement complets, professionnels, humains et individuels qui sont rentables pour l'ensemble du système de santé. Je suis convaincu que l'avenir de notre système repose sur des prestations intégrées, adaptées aux besoins et flexibles. ASD remplit cette fonction. L'importance d'ASD va donc continuer à augmenter. De plus, je tiens à ce que les collaboratrices et collaborateurs d'ASD puissent continuer à l'avenir à effectuer leur précieux travail avec professionnalisme et passion.

Quels ont été les points forts jusqu'à maintenant?

La grande reconnaissance envers le personnel soignant caractérise mes débuts en tant que président d'ASD Suisse et je partage entièrement cette reconnaissance. Je suis également impressionné par le grand engagement de l'équipe de la Direction, qui s'est par exemple mise rapidement en contact direct avec la Confédération et la CDS au début de la pandémie du COVID-19, c'était extrêmement important. ASD Suisse a rapidement souligné l'importance de l'aide et des soins à domicile. Elle est intervenue pour que les services d'aide et de soins à domicile soient intégrés dans les cellules de crise nationales et cantonales et équipés de matériel de protection nécessaire. En outre, ASD Suisse a organisé des séances par vidéo-conférence avec des représentants de toutes les associations cantonales d'aide et de soins à domicile afin de faciliter l'échange d'information pendant la pandémie. J'ai été également profondément impressionné par la façon dont les collaboratrices et collaborateurs, à tous les niveaux, ont travaillé sans relâche pour surmonter cette crise. Cela va marquer mon mandat. Je me réjouis que les soignants aient reçu une si grande reconnaissance pendant cette période. Ils la méritent depuis longtemps. ASD s'est finalement imposée comme un important garant des soins, aux côtés des hôpitaux, des cabinets médicaux et des établissements médico-sociaux.

Et quels ont été les plus grands défis?

La pandémie du COVID-19 ne doit pas détourner l'attention des autres défis dans le système de santé. Transfert des cas hospitaliers vers le secteur ambulatoire, individualisation et flexibilisation façonnent l'avenir du système de soins. Nos organisations de base et l'organisation faîtière, ASD Suisse, doivent faire face à ces tendances. Ce développement s'accompagne d'un examen des tâches de l'associa-



Thomas Heiniger, président depuis 2019

Thomas Heiniger, 63 ans, docteur en droit, avocat, a été conseiller d'Etat zurichois et chef du département de la santé de 2007 à 2019. Il a également présidé la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) jusqu'en avril 2019. Il a été élu président d'Aide et soins à domicile Suisse en juin 2019. Il est également président de la Croix-Rouge suisse (CRS).

tion, de son orientation – en bref, de sa stratégie. Je suis heureux de contribuer au fait que la discussion de fond sur l'orientation stratégique de l'organisation faîtière se déroule bien et qu'elle puisse être, je l'espère, menée à bien. C'est une entreprise particulièrement exigeante dans la Suisse diversifiée et fédéraliste. Mais je suis convaincu que nous pouvons le faire, tous ensemble.

Que souhaitez-vous à ASD Suisse à l'occasion de son anniversaire?

Je lui souhaite de rester la voix et la marque d'Aide et soins à domicile. Pour qu'elle puisse le garantir, ASD Suisse doit bien réfléchir à sa stratégie. Nous voulons veiller à ce que les organisations de base disposent de bonnes conditions-cadre pour la prise en charge ambulatoire complète de toutes les personnes nécessitant de l'aide et des soins à domicile. La demande en prestations d'aide et de soins à domicile continuera toutefois d'augmenter et le débat politique sur leur financement va donc aussi s'intensifier. Il est donc d'autant plus important à l'avenir que l'ensemble de la branche d'ASD parle d'une seule voix. Ce n'est que si nous tirons tous à la même corde que la voix qui représente les soins ambulatoires aura le plus de poids possible. Ce n'est que si ASD est entendue qu'elle pourra compter à l'avenir sur une rémunération correcte et équitable de toutes ses prestations de qualité.